

Communiqué de presse

3 mars 2008

Le nouveau Président de l'UIMM, Frédéric Saint-Geours a convoqué une réunion exceptionnelle du Bureau à la suite de la campagne violente dont fait l'objet l'UIMM.

A cette occasion, il a réaffirmé avec force l'indépendance et le rôle essentiel joué tant au niveau national que territorial par l'institution auprès des entreprises à travers plus de 80 chambres syndicales territoriales et l'ensemble des fédérations professionnelles. Il souligne l'importance des compétences de l'UIMM tant en matière sociale que de formation et son expérience avérée en matière de relations et de négociations sociales pour les entreprises industrielles de la métallurgie, et plus largement pour l'ensemble des entreprises françaises.

Le Président a rappelé que l'UIMM s'est engagée dans un processus de renouveau dès son élection fin décembre 2007. D'ores-et-déjà ce processus a conduit le Bureau à prendre des décisions en matière de transparence financière et de gouvernance. Des états généraux sont en cours avec l'ensemble des chambres territoriales et les fédérations de la métallurgie et doivent s'achever le 19 mars prochain lors d'une convention réunissant l'ensemble des membres de l'UIMM. A l'issue de ce processus, extrêmement rapide, l'UIMM se veut exemplaire tant en matière de gestion, de finance que de fonctionnement interne.

Pour mener à son terme ce processus, le Président a proposé au Bureau de modifier la direction générale de l'UIMM.

Denis Gautier-Sauvagnac quitte ses fonctions de Délégué général et Dominique de Calan, celles de Délégué général adjoint. Le Président a proposé au Bureau de réexaminer les conditions de départ de Denis Gautier-Sauvagnac.

Frédéric Saint-Geours, dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau Délégué général et en s'appuyant sur l'ensemble des compétences du Bureau et de l'UIMM, mettra en place une Direction générale intérimaire.

Le Bureau de l'Union réaffirme, de façon forte et unanime, qu'il entend conserver, dans l'intérêt de l'ensemble des entreprises, tous les mandats auxquels l'UIMM a toujours su apporter son expertise et son expérience dans l'intérêt général.

Le Président demande donc au MEDEF qu'il en soit ainsi. L'UIMM continuera ainsi à jouer pleinement son rôle.